

La syntaxe fonctionnelle de Martinet

1. Le monème

1.1. Les types de monèmes

1.2. Les fonctions du monème

1. Le monème

Dans la terminologie de la grammaire distributionnelle, le morphème désigne l'unité minimale porteuse de sens, indivisible en unités plus petites sans passer par le niveau phonologique. On distingue les morphèmes lexicaux des morphèmes grammaticaux. Ainsi, le mot *définition* pourrait être segmenté en trois morphèmes : dé+fin+ition. Le préfixe *dé* et le suffixe *ition* sont des morphèmes grammaticaux, *fin* est un morphème lexical.

Cependant, dans la syntaxe fonctionnelle d'André MARTINET, le monème est l'unité significative élémentaire. Ce peut être un mot simple, un radical, un affixe, une désinence. Par l'emploi du terme de *monème*, MARINET entend réagir contre l'extension du terme de *morphème* à la désignation d'unités significatives de base aussi bien lexicales que proprement morphologiques.

La notion du monème est développée par MARINET pour rendre compte de sa théorie de la *double articulation* des unités constitutives de la langue. Les monèmes y sont des unités de première articulation qui possèdent forme et sens. Les phonèmes (les plus petites unités distinctives) sont des unités de deuxième articulation.

1.1. Les types de monèmes

S'il est inséré dans une structure linguistique, un monème pourrait être en fonction de son contenu ou de sa position autonome, fonctionnel, de modalité, dépendant ou indépendant.

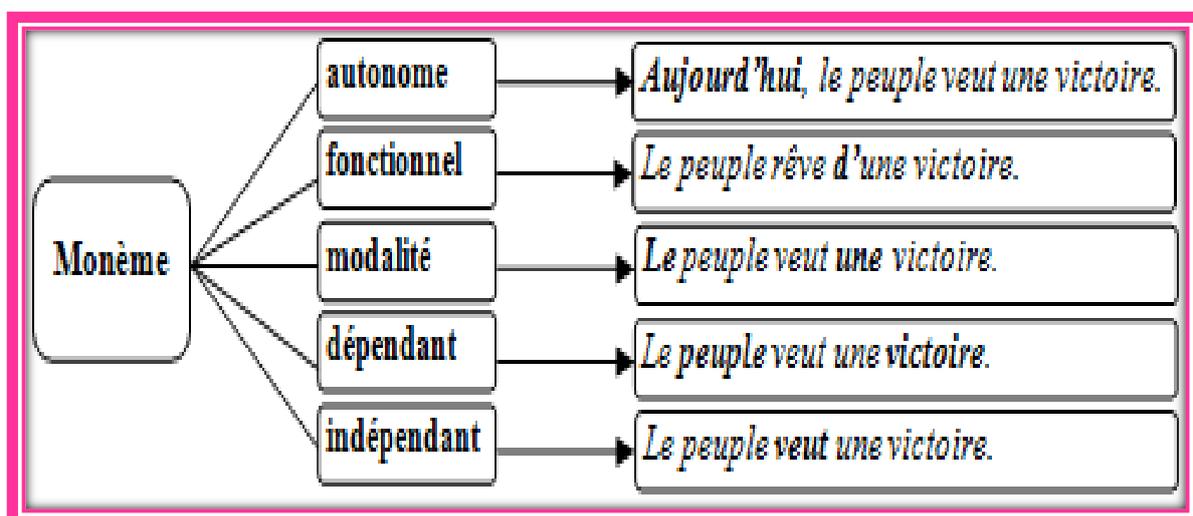


Figure 1 : La typologie des monèmes

Monème autonome	Exemples
Quand l'unité est totalement autonome par rapport à l'énoncé, sa relation avec l'énoncé est contenue dans son contenu sémantique. Alors elle peut figurer à n'importe quelle position dans la phrase (début, milieu, fin).	- <i>Aujourd'hui</i> , le peuple veut une victoire. - Le peuple veut <i>aujourd'hui</i> une victoire. - Le peuple veut une victoire, <i>aujourd'hui</i> .
Il est à signaler que cette mobilité peut être assurée également par un groupe de monèmes constituant un même bloc fonctionnel dit <i>syntagme autonome</i> .	- <i>Cette fois</i> , le peuple veut une victoire. - <i>À présent</i> , le peuple veut une victoire.
Monème fonctionnel	Exemples
Une unité qui n'a aucune fonction par elle-même, mais qui sert à mettre en relation d'autres unités, l'une avec l'autre dans l'énoncé.	- les prépositions <i>à, de, dans, sur, avec</i> , etc. - les conjonctions <i>quand, et, ou, car, si</i> , etc.
Monème modalité	Exemples
Ce monème ne sert pas à marquer la fonction d'un autre mot, mais à actualiser le sens d'un nom, à le déterminer.	- Les déterminants <i>le, sa, ses, un, ce, des, chaque, dix, neuf, cette</i> , etc.
Monème dépendant	Exemples
La fonction et le sens de l'unité dépendent de sa position dans la phrase. Ces monèmes ne sont pas autonomes et dépendent de leurs places dans l'énoncé. Ils ne changent pas de place sans que la phrase change de sens.	- Le <i>peuple</i> veut la <i>victoire</i> . - La <i>victoire</i> veut le <i>peuple</i> .*
Monème indépendant (prédicatif)	Exemples
Ce monème ne pourrait pas disparaître de l'énoncé sans le détruire en tant que tel. Il ne dépend d'aucun autre monème et constitue le noyau autour duquel est construit l'énoncé.	- Le peuple <i>veut</i> une victoire. - L'équipe d'Algérie <i>a gagné</i> . - La victoire <i>est</i> importante.
Le noyau prédicatif peut être le verbe dans la phrase verbale, le nom dans la phrase nominale ou un autre monème dans les phrases notamment elliptiques.	- Les monèmes : « <i>merci</i> », « <i>chante</i> », « <i>ici</i> », « <i>génial !</i> », « <i>oui</i> », etc.

1.2. Les fonctions du monème

Martinet reprend le schéma classique, proposé par les philosophes de l'Antiquité, repris et développé par les grammairiens de Port-Royal. Dans ce schéma selon lequel le langage et la Logique sont étroitement liés, toute proposition est déclarée vraie ou fausse. De ce fait, une phrase est nécessairement constituée d'un thème et d'un rhème : **Phrase = thème + rhème (propos)**

Le rhème (propos) est ce dont on parle au sujet du thème. Le propos est le **prédicat**.

Martinet doit la notion de prédicat sur laquelle s'appuie toute la syntaxe fonctionnelle aux logiciens de la langue.

Ainsi, dans la phrase *Mazigh écrit une lettre*, ce dont on parle au sujet de *Mazigh*, le propos *écrit une lettre*, est le prédicat. Le thème *Mazigh* est l'**actualisateur**.

Dans toute phrase, les fonctions d'actualisateur et de prédicats sont des fonctions primaires.

Fonctions primaires

Ce sont des fonctions essentielles, assumées par des éléments entretenant les rapports constitutifs de la phrase.

Ces éléments essentiels assument généralement les fonctions d'actualisateur et de prédicat.

Cependant, les fonctions primaires peuvent être assumées parfois par des expansions de phrase, de pronom, etc.

1) Actualisateur	2) Prédicat	3) Modificateur (expansion)
Sujet du verbe : - Juba rit. - Le chat dort. - Le soleil brille. - J' écris une lettre. - Il m'en a parlé.	V + COD : <i>Juba prépare ses cours. Il veut réussir.</i> V + COI : <i>Mazigh pense à Juba.</i> V + COD+COI : <i>Mazigh offre un roman à son père.</i> V + Attribut du sujet : <i>Il est parfait. Il devient dur.</i> V + COD+Attribut du COD : <i>Je le trouve parfait.</i> V + complément d'agent : <i>Il est frappé par la foudre.</i> V + CC essentiel : <i>Il va au stade. Il coûte cinq DA.</i> Les phrases averbales : <i>Bonne nuit, Merci, Non, Génial,</i> etc.	- Je préfère celle de mon ami . - Celui qui ne tente rien n'a rien. - Franchement , l'Algérie est un beau pays. - Apparemment , la situation est difficile. - A mon avis , ils vont finir par l'arrêter.

Fonctions non primaires

Ce sont des fonctions facultatives assumées par tout mot ou groupe de mots que l'on peut supprimer sans que les rapports grammaticaux entre les mots y soient modifiés ; c'est-à-dire, une fois réduite, elle reste toujours une phrase. Exception faite au complément de phrase qui, même supprimable, occupe toujours une fonction primaire.

4) Modificateur (expansion)

Les compléments du nom, d'adjectif, d'adverbe

- L'équipe **de France** a gagné la coupe **du monde**.
- Elle est fière **de ses résultats**. Elle est fière **qu'elle soit élue**.

Les compléments circonstanciels non essentiels

- Il chante **merveilleusement**. **Hier**, elle était **très** malade.
- Il est allé **trop** loin.

Les adjectifs épithètes : - La cour **suprême** juge sévèrement les **hauts** responsables. - Le cours **que tu m'as expliqué** est intéressant.

Tous les éléments mis en gras ont des fonctions non primaires, parce que chacun se rattache à un segment d'énoncé et non à un énoncé comme un tout. Ce sont des expansions qui, sur le plan formel, sont des modificateurs et ne servent qu'à apporter des précisions. Ils sont périphériques et facultatifs.

Exercice :

- Soit les phrases suivantes :

- a) *Sarah sourit à sa mère.*
- b) *Demain, les touristes allemands rentreront chez eux.*
- c) *Le chat de la concierge dort sur le tapis.*
- d) *Le mois d'août est celui des vacances.*
- e) *Je visse à fond toutes les vis pour la bonne fixation des étagères.*
- f) *Hier, le directeur de la banque a dicté une lettre de quatre pages à son secrétaire particulier.*
- g) *Le président de la république sud-africaine a salué chaleureusement les organisateurs de la coupe du monde, hier à Johannesburg.*

- 1. Identifiez les types de monèmes composant chaque phrase.**
- 2. Distinguez les fonctions primaires des fonctions non primaires dans chaque phrase.**
- 3. Relevez les fonctions d'actualisateur, de prédicat et de modificateur dans chacune des phrases.**